

Extrait de procès-verbal de la séance de Conseil communal du jeudi 10 septembre 2015

Présidence: M. Daniel CALABRESE

LE CONSEIL COMMUNAL

vu le préavis municipal N° 85 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2016;

ouï le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

I. d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2016 tel que proposé par la Municipalité;

II. de transmettre cet arrêté au Conseil d'Etat pour approbation.

Le délai référendaire débute dès l'affichage au pilier public de la publication dans la Feuille des avis officiels de la décision du Conseil d'Etat.

Pour le Bureau du Conseil communal

Le président:

Daniel Calabrese

La secrétaire:

Mireille Tacheron